



## Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

### COMMUNIQUÉ

*Pour publication immédiate*

#### CSHBO

## Terrain de balle : entente avec la Ville

**MANIWAKI, LE 4 MAI 2004-** Lors de sa rencontre régulière du mercredi 28 avril dernier, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a adopté une entente avec la Ville de Maniwaki concernant l'aménagement d'un terrain de balle près de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, ainsi que deux espaces pour la pratique du soccer.

Essentiellement, le projet vise à relocaliser les installations situées au parc Auger. Cette relocalisation prendra place sur le terrain s'étendant entre l'école secondaire et la passerelle sur la rivière Désert. Les frais des travaux d'aménagement seront assumés par la Ville de Maniwaki. Ces travaux se feront en deux étapes : d'abord nivellement du terrain, gazonnage et installation de l'arrêt balle, de mai à juillet 2004, puis installation des abris des joueurs et de la clôture, de mai à juin 2005.

Par ailleurs, les commissaires ont pris note que l'inauguration de la nouvelle salle de vidéo-conférence située au 2<sup>e</sup> étage du centre administratif (331, rue du Couvent, Maniwaki) aura lieu le 26 mai prochain, à compter de 16 h. Cette inauguration prendra place juste avant la tenue de la rencontre régulière du conseil des commissaires, dans cette même salle, le 26 mai, à compter de 19 h. Une seconde inauguration, portant celle-là sur les installations multimédia de cette salle, se fera le 16 juin prochain, en présence des partenaires impliqués dans ce projet, entre autres le Collège de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais et la Fondation de l'UQO.

-30-

Source : Marlène Thonnard  
Directrice générale  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
(819) 449-7866, poste 236

Charles Millar  
Agent d'administration

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
(819) 449-7866, poste 239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)